

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire
Association CERON-PACA

Association CERON-PACA
Adresse 1625 Route de Nice – Lotissement Les Templiers – 06790 Aspremont

Nice, le 8 Juillet 2020

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du : 3 Juillet 2020

Le 3 Juillet 2020 à 18h, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire en visio conférence sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 12 Juin 2020. L'assemblée est présidée par M SADOUL, assisté de Mme NEGRE, en sa qualité de gestionnaire de projets de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 9 membres de l'association sur 20 sont présents et 7 pouvoirs ont été donnés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire
3. Rapport moral du président
4. Rapport financier
5. Désignation du commissaire aux comptes
6. Questions diverses
 - Renouvellement CA
 - Montant de la cotisation
 - Site Web
 - Plateforme formations CSO Nationaux
 - Structure régionale d'expertise et de coordination régionale

Allocution de bienvenue :

M SADOUL, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Désignation du président de séance et du secrétaire

Le président de séance désigné est M SADOUL et la secrétaire Mme POUGETOUX.

Rapport moral du Président

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Voir diaporama en PJ

hs

Approbation du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M SADOUL met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Rapport financier

M SADOUL président, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et sur le prévisionnel de l'année 2020. Il informe l'assemblée que le compte de résultat est équilibré à 190 504,24€. Les fonds propres de l'association au 31/12/2019 sont de 12 571,93€. Une proposition est faite pour augmenter le temps de travail de Karine Van Wolvelaer de 0,2 ETP sur le budget CERON-PACA, ce temps sera consacré à l'organisation des formations.

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice ».

Cette résolution est adoptée par 16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Désignation du commissaire aux comptes

Compte tenu du versement pour 2019 d'un budget supérieur à 153 000€ il est proposé, comme le prévoit la loi, de désigner un commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale de 2020.

Monsieur Christophe MOLLARD est désigné comme commissaire aux comptes de l'association.

Cette résolution est adoptée par 16 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Questions diverses

- Renouvellement du CA

Le CA doit être renouvelé par tiers. Les membres les plus anciens vont être contactés pour leur demander s'ils souhaitent rester impliqués dans l'association. En fonction des réponses le renouvellement par tiers aura lieu l'année prochaine.

- Cotisation

La cotisation est fixée à 10 € par an. Une relance va être envoyée pour l'année 2020.

- Site Web

La maquette du site web a été validée. Le contenu est en cours d'écriture.

- Plateforme formations CSO Nationaux

Un travail a été lancé avec d'autres CSO au niveau national, l'AFERO et la SFN. Un projet autour d'une plateforme ressource pour les formations autour de l'obésité à destination des professionnels (e-Learning, vidéos...) est en cours de création. Le Dr MELLOUET, médecin de santé publique et vidéaste est pressenti pour travailler sur cette plateforme. Il est proposé que l'association cofinance le démarrage du projet à hauteur de 500 € en attendant de trouver des financements. Proposition acceptée à l'unanimité.



- Structure régionale d'expertise et de coordination régionale

Les PTA et les réseaux sont en cours d'évolution vers des Dispositifs d'Appuis à la Coordination (DAC). Des structures régionales d'expertises et de coordination vont persister (Ex Réseaux Cancérologie ou Périnatalité) et il serait intéressant que l'association évolue vers ce type de structure.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M SADOUL déclare la séance levée

à 19 heures.

Fait à Nice

Le 8 Juillet 2020

Le président
Jean Louis SADOUL



La secrétaire de séance
Iris POUGETOUX

